

heures dans le gréement, sans autres vêtements que sa chemise, son pantalon et ses bas. Les pauvres naufragés ont été traités avec une grande bienveillance à bord du schooner français. On a reçu des nouvelles de deux navires de la Baltique, le *Mead* et l'*Océan-Queen*, mais il en est plusieurs dont on n'a reçu aucunes nouvelles, et la plus profonde inquiétude règne parmi les familles des équipages sur leur sort.

Ces terribles sinistres entraîneront de douloureuses conséquences parmi les compagnies d'assurances des ports du Nord, les navires étant assurés à leur véritable valeur et sur le principe de la mutualité. Aujourd'hui, il y a encore ici une pluie continue, et l'on craint que le reste des blés qui ne sont pas encore rentrés ne soit complètement perdu.

Le 29 septembre dernier, dans la soirée, rapporte l'*Akhbar*, d'Alger, le sieur Ribes, gardien des salines d'Arzew, a trouvé son fils, âgé de 19 ans, assassiné dans la forêt d'Ismaïl, à deux kilomètres du poste des salines. Ce malheureux jeune homme a été frappé de deux coups de fusil, dont l'un l'a blessé au bras et l'autre lui a enlevé l'œil droit et fait sauter une partie de la cervelle. Sa mort a dû être instantanée. Une paire de sandales et un morceau de papier sur lequel était écrit le nom de Lardy, trouvés sur le lieu même du crime par le brigadier Berteaux, de la gendarmerie de St-Louis, ont fait découvrir le coupable, qui a été immédiatement arrêté avec sept autres Arabes que l'on soupçonne être ses complices. L'arme avec laquelle ce meurtre a été commis était le propre fusil de la victime.

Une autre tentative d'assassinat suivie de vol a été commise dans la matinée du 30 septembre dernier, sur la route de St-Denis-du-Sig, à 17 kilomètres d'Oued-et-Hammam, sur la personne du nommé Bertrand, chasseur au 1^{er} bataillon léger d'Afrique. Ce chasseur faisait partie d'un détachement de 21 hommes, qu'il précédait de 7 à 800 mètres. Lorsque ce détachement, commandé par un sous-officier, le rejoignit, il était gisant sur la route, baignant dans son sang, sans connaissance, portant à la tête et sur diverses parties du corps dix blessures, dont cinq avaient été produites par un couteau et les autres par un instrument contondant.

La victime avait été dépouillée de son fusil, de son sac et de son képi. On ignore si elle avait de l'argent sur elle. Des recherches immédiates faites par les hommes du détachement dans les broussailles environnantes amenèrent l'arrestation de deux Arabes que l'on soupçonne fortement d'être les auteurs de ce crime. D'après le rapport du médecin, les blessures sont tellement graves qu'on a peu d'espoir de sauver la victime d'un si audacieux attentat.

On lit dans le *Manchester Examiner*, du 17 octobre :

Hier, un accident alarmant est arrivé au train qui part de Carlisle pour le Sud. Entre Carnforth et Lancaster, les voyageurs du dernier wagon se sont aperçus que les bagages avaient pris feu. Ils se sont mis alors à crier et à agiter leurs chapeaux pour appeler l'attention de la tête du train. L'alarme s'est bientôt répandue de wagon en wagon. Heureusement on approchait de Lancaster et à la station on a éteint le feu. Plusieurs colis appartenant à des dames ont été brûlés. C'est une flammèche de la locomotive qui y avait mis le feu. Il serait utile que, par le moyen des signaux, la queue d'un train pût être en communication avec la tête.

Une lettre de Calcutta fait connaître au *Sun* le départ pour l'Angleterre du très riche, très magnifique et très curieux trône de cristal qui ornait le palais du shah Jehan. Ce trône a

été embarqué sur le *Saladin*. Lors de la prise de Delhi par les Mahrattas, on avait tenté de détruire le trône par le feu; mais on n'est parvenu qu'à l'endommager, la chaleur à laquelle il fut soumis l'ayant craquelé en divers endroits.

Ce trône est un bloc de cristal de 2 pieds de haut et 4 de diamètre. Il est taillé en forme de coussin de sofa, avec des glands aux quatre coins.

On écrit de St-Petersbourg, le 3 octobre :

Pendant la tempête qui a duré plusieurs jours, les eaux du golfe poussées par des vents d'une violence indicible, ont reflué jusqu'ici, et le fleuve, arrêté, s'est gonflé et a plusieurs fois inondé la ville. Le canon d'alarme de la forteresse a tiré à diverses reprises; mais, heureusement, quand on craignait que St-Petersbourg ne fût presque submergé, les vents, changeant subitement de direction, permettaient aux eaux de reprendre leurs cours.

Parmi les bâtiments à vapeur qui ont péri, je citerai, avec une circonstance particulière l'*Arctic*, qui faisait régulièrement la traversée des côtes d'Angleterre à St-Petersbourg. Une caisse en ferblanc contenant des paquets enveloppés dans de la toile de caoutchouc a été jetée sur la côte d'Esthonie; on l'a ouverte et on a vu que les paquets contenaient un grand nombre d'exemplaires du *Kotokol* (la cloche) de Kertzen. On a ainsi connu l'un des moyens employés pour introduire en Russie la feuille prohibée. Comme bien vous pouvez croire, la censure et la douane vont prendre en conséquence des mesures strictes et rigoureuses.

Un officier en mission extraordinaire près le feld-maréchal lieutenant de l'Empire au Caucase, le prince Gortschakoff, a été condamné à la perte de tous ses grades et décorations pour s'être battu en duel et avoir tué son adversaire le capitaine Baron Fitingoff. Il a été, en outre, contraint, en vertu du jugement, de servir dans l'armée comme simple soldat.

CHASSE AU LION.

On lit dans l'*Indépendant* de Constantine :

Le 1^{er} janvier dernier, nous rendions compte de l'intrépidité et de l'acharnement avec lesquels Chassaing, notre tueur de lions, après avoir poursuivi, de broussaille en broussaille, une lionne blessée, l'avait forcée, jusque dans ses derniers retranchements, à accepter un combat corps à corps, et avait étendu à ses pieds ce redoutable animal.

Depuis cette époque, Chassaing, obligé de faire un voyage en France, n'a pu s'occuper de sa chasse favorite que depuis son retour, c'est-à-dire depuis quelque jours seulement. Arrivé à Batna vers le 15 septembre, dès le 18 il était en reconnaissance avec deux amis, dont l'un tenait un lionceau dans cette excursion de trois jours.

Chassaing se hâta de repartir, vers le 25, avec le capitaine de Saint-Marc, disciple fervent de St-Huber, et fort heureusement très habile dans la science cynégétique. L'impatience du chasseur est extrême, et dès le 2^{me} au soir on tenait l'affût sur le sommet du Bou-Arif, au plateau de Forer, lieu que Chassaing appelle le *Jardin de ses lions*.

Le 30, dans la soirée, Chassaing logeait au défaut de l'épaule d'un lion monstrueux deux balles qui s'aplatirent sur un os. Cet animal se retira sous bois en poussant des râlements plaintifs et en faisant, dans sa fuite précipitée, retentir la forêt d'un bruissement indescriptible.

Le lendemain, 1^{er} octobre, Chassaing, suivi de M. de Saint-Marc, se mit à la piste de son redoutable adversaire, à travers des fourrés épais et pour ainsi dire impénétrables. Au mo-

ment où, de sa vue perçante, Chassaing sondait la profondeur des taillis touffus qui l'environnaient, l'animal blessé, mais invisible, par un bond prodigieux, se précipita sur lui avec furie, le terrassa, lui broya un bras de sa puissante mâchoire et l'entraîna en tournoyant au fond du ravin.

L'animal avait les deux pattes de devant brisées.

Par bonheur pour Chassaing, M. le capitaine de Saint-Marc joignit en ce moment périlleux la prudence au sang-froid, au courage et à l'audace. Franchissant l'espace qui le séparait des combattants, il déchargea à bout portant sa carabine sur le lion, saisit un pistolet de Chassaing et par un coup bien dirigé, fit lâcher prise au monstre, qui expira peu de temps après.

Ce qui étonne surtout dans cette lutte inégale et effrayante, c'est que M. Chassaing ait pu conserver toute sa présence d'esprit. Tenant à deux mains la tête du lion qui le déchirait, il criait à son compagnon : « Capitaine ne m'abandonnez pas, prenez mes pistolets!... »

De six heures du matin à midi, Chassaing reçut les premiers pansements de son libérateur, dont la conduite en cette circonstance est au-dessus de tout éloge. Cet officier avait épuisé toutes ses munitions quand il prit, entre les pattes du lion, le pistolet de Chassaing, arme avec laquelle il donna le coup de grâce.

VARIÉTÉS.

VOL A L'EMPLOYÉ.

Voici une nouvelle industrie en fait de vol, digne d'être classée en annexe à la longue catégorie des adroits méfaits qui rentrent dans le ressort quotidien de la police correctionnelle, et que nous baptiserons provisoirement du nom de *vol à l'employé*. La théorie, telle qu'elle vient d'être mise, depuis quelque temps, en pratique auprès d'un assez grand nombre d'employés, consiste en ceci :

Un individu, porteur d'une livrée de garçon de bureau, habit-veste bleu à boutons blancs, gilet rouge, et le reste de la tenue de rigueur, épie le moment où monsieur un tel, commis d'une administration publique ou particulière, part de son domicile pour se rendre à son travail, et se présente ensuite chez lui. Il s'appuie sur une canne, la jambe traînante, l'air souffrant et comme un homme gravement blessé. « Monsieur un tel, y est-il? » On lui répond nécessairement que non, qu'il l'eût trouvé un moment plus tôt, mais qu'il vient de partir pour son bureau. Alors l'homme blessé se désole; il peut à peine se traîner: il a fait une longue course, et il va en être pour sa peine. On lui demande s'il veut parler à Madame: il craindrait de la déranger, c'est à Monsieur qu'il avait affaire... Cependant il se ravise, au moment de s'en aller. « Si Madame est assez bonne pour vouloir m'entendre, dit-il, je lui expliquerai le sujet qui m'amène. »

Madame vient; elle fait assiéger le pauvre malade, et celui-ci lui raconte qu'il était garçon de bureau dans l'administration de son mari; il a eu le malheur d'être blessé. (Ici il improvise les détails de la blessure). Enfin il a été forcé de quitter sa place. Il est père d'une nombreuse famille; tous ces messieurs l'aimaient et l'estimaient; aussi ont-ils résolu de lui faire mensuellement une petite rente en se cotisant pour une bien faible somme chacun. Puis il tire de sa poche une liste où la dame reconnaît effectivement le nom de plusieurs des collaborateurs de son mari. Le pauvre homme reprend alors son histoire; il vient de faire sa tournée, et monsieur un tel est le seul de ses généreux bienfaiteurs qu'il ait eu le malheur de ne pas rencontrer. Il a tant de mal à marcher, et il aura une si longue course à faire pour revenir, etc., etc. Bref, la dame, au cœur compatissant, court à son secrétaire, et lui remet la pièce de 40 fr. pour laquelle son mari s'est imposé.

Puis, à quatre heures, rentre le mari, et pour peu que le chef de bureau lui ait adressé quelques reproches, qu'un camarade ait obtenu une légère faveur ou une frivole promesse de quelque malencontreux chef de division, il crie qu'on se laisse en son absence dévaliser, que sa maison sera bientôt au pillage, et que sa femme se laissera toujours prendre aux pièges grossiers du premier fripon.

En bonne justice, il faut que l'on réprime vite et sévèrement le *vol à l'employé*, car ces messieurs sont plus de cent mille dans la capitale et Dieu sait où pourrait mener la désunion dans tant de ménages.

Pour tous les articles non signés, J. Rehoux.

KERMESSES.

Dimanche 28 octobre.

Bauvin, Lys, Prémesses, Tressin.

EMPRUNT DES VILLES

DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

autorisé par la loi du 6 juillet 1860, conditions approuvées par le gouvernement.

Souscription publique

Cet emprunt est divisé en 60,000 (soixante mille) obligations de cinquante francs chacune, remboursables en cinquante-cinq années, à l'aide de deux tirages par an.

Les tirages se feront publiquement aux hôtels-de-ville de Roubaix et de Tourcoing, le 1^{er} fé-

vrier et le 1^{er} août de chaque année. Le premier tirage aura lieu le 1^{er} février 1861.

Ces tirages donnent droit aux remboursements suivants :

24 obligations à raison de 25,000 f. chacune.	
20	— 20,000
24	— 10,000
66	— 5,000
332	— 1,000
450	— 500
470	— 200
6,966	— 100
51,648	— 50

60,000 obligations.

Les obligations sorties seront payées trois mois après chaque tirage.

Les obligations sont émises au cours de 45 francs chacune, payables comme suit :

10 fr. en souscrivant;
15 » le 1 ^{er} décembre 1860;
20 » le 1 ^{er} janvier 1861.

En cas de retard de paiement, le porteur sera passible des intérêts à raison de 5 0/0 l'an, à partir du huitième jour après l'échéance.

A défaut de paiement d'un terme échu dans le délai d'un mois à partir de l'échéance, le montant de l'obligation sera exigible en totalité, et elle pourra être vendue jusqu'à due concurrence.

Les porteurs auront la faculté d'anticiper en bloc les deux termes de paiement avec bonification de l'intérêt en leur faveur à 3 0/0.

La souscription demeure ouverte du 18 au 31 courant :

A ROUBAIX, à l'hôtel-de-ville;
A TOURCOING, à l'hôtel-de-ville;
A LILLE, chez M. ROUZÉ-MATHON;
A PARIS, chez MM. SIMON, EMDEN et Co, banquiers (un bureau spécial sera établi à cet effet, 11, rue Drouot), où l'on délivre des prospectus détaillés de l'emprunt et du tableau des tirages.

Si les demandes dépassaient le nombre des obligations à émettre, un avis ultérieur ferait connaître le plus promptement possible la proportion dans laquelle chaque souscription devrait être réduite. (2180)

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Rue Neuve-du-Fontenoy.

Direction de M. J. Couvreur.

JEUDI, 25 OCTOBRE.

ELVIRE

OU LE COLLIER D'OR.

Drame nouveau en 3 actes.

LA MARQUISE DE TULIPANO

Comédie-vaudeville en 2 actes

Ouverture des bureaux à 6 h.

On commencera à six heures et demie.

Prix des places : Première galerie et stalles de parquet, 1 fr. 50 c. Parquet, 1 fr. Amphithéâtre, 75 c. Parterre (assis), 50 c.

THÉÂTRE DES ENFANTS

MARIONNETTES NAPOLITAINES

DIRECTION DE MM. MATHIEU & ARISTIDE.

(Le théâtre est situé près de l'abreuvoir, quartier de l'Alouette).

DIMANCHE 28 & LUNDI 29 OCTOBRE 1860.

REPRÉSENTATION NOUVELLE.

Pièces mécaniques, tableaux, chromatopes anglais et chinois, divertissements.

PRIX DES PLACES : premières, 50 c.; deuxièmes, 30 c.; troisièmes, 20 c.

Deux représentations le dimanche : la première à quatre heures, la seconde à sept heures. Une représentation le lundi, à sept heures.

Le spectacle ne finira jamais plus tard qu'à neuf heures du soir.

Compagnie générale des Asphaltes

Réunion des mines de Scyssel, Val-de-Travers, Chavaroche, Franqy, Lobsann, etc., etc.

CUISENIER

RUE DE L'EMBRANCHEMENT, ROUBAIX

Concessionnaire pour l'application des produits dans les départements de l'Aisne, des Ardennes, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, et la Belgique (Hainaut).

Dépôt et application d'asphalte pour trottoirs, cours, magasins, ateliers, caves, écuries, remises, etc., etc.

Bitume raffiné de l'île de Trinidad.

NOTA. Ce dépôt est le seul d'asphalte naturel pour les cinq départements ci-dessus. Les pains de mastic portent la marque de fabrique de la compagnie. (2114)

ÉCHANGE DE MONNAIES.

Les personnes qui désirent échanger des monnaies en or contre des espèces en argent, sont priées de déposer leur adresse au bureau de ce journal.

(Taux modéré.)

(2126)

qui ne me rappellent nullement la figure enjouée de mistress Edvin, l'une des plus jolies blondes que j'aie vues.

Pendant ce temps, M. et M^{me} Edvin, avertis par le jardinier qu'un ami les attendait à la maison, s'avancèrent en hâtant le pas.

Voilà M. le capitaine avec mistress, dit la nourrice, là bas, au bout de cette allée.

Eh mais! s'écria le voyageur en passant sa main sur ses yeux, est-ce que je me trompe? Ce port, cette tournure, ce visage même (car je commence à le distinguer à présent), me rappellent... Voilà qui me confond! Et vous dites, continua M. Tornwil en s'adressant à la nourrice, que cette femme...

C'est mistress Edvin en personne, répondit la nourrice étonnée. Monsieur ne la reconnaît donc pas?...

Qu'est-ce à dire! et mistress Eveline?

Chut! fit la vieille Marthe qui était survenue, ne parlons pas de la pauvre dame. Monsieur ne sait donc pas?...

Depuis cinq ans je n'ai pas eu de nouvelle du capitaine.

En voilà quatre que mistress Eveline (Dieu garde son âme) est morte en donnant le jour au petit ange qui est sur vos genoux.

Je comprends maintenant, répondit M. Tornwil d'un air pensif; le capitaine a fait, depuis lors, un voyage en Amérique.

Précisément, monsieur. La perte de sa femme faillit le rendre fou de chagrin; mais monsieur le capitaine pensa qu'il avait encore des devoirs à remplir dans le monde, un enfant à élever...

Et une femme, une femme dévouée à sauver du désespoir, pensa l'ancien avocat du roi.

Si bien que le capitaine revint d'Amérique